

DEPARTEMENT DE LA LOZERE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
AUBRAC LOT CAUSSES TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 14 Avril 2022

NOMBRE DE
DELEGUES

En exercice : 34
Présents : 23
Votants : 29

D22.038

L'an deux mille vingt-deux,

le quatorze avril,

à 20 heures 30,

Le Conseil de la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie La CANOURGUE, sous la présidence de M. Jean-Claude SALEIL, Président.

Présents : SAGNET-POUGET Valérie, VALENTIN Denis, LAFON Madeleine, FABRE Jean, BLANC Sébastien, ROCHEREAU-POUGET Bernadette, SANS Jean-Pierre, BONICEL Bernard, RODIER Yves, VAYSSIER Jean-Louis, JURQUET Didier, GROUSSET Joël, CONFORT René, PIGNOL Jean-Philippe, CABIROU Christian, SALENDRES Jean-Sébastien, CROUZET Colette, LAFOURCADE Noël, ROCHOUX Philippe, BADAROUX Suzanne, POURQUIER Jean-Paul, SALEIL Jean-Claude, SEGUIN Denis.

(23 présents)

Absents : RODRIGUES David (pouvoir donné à SAGNET-POUGET Valérie), CITERIN-NORMANDIN Sylvie (pouvoir donné à VALENTIN Denis), MALZAC Claude, VALENTIN Christine, POUDEVIGNE Roger, POQUET Pascal, KLING Jacqueline (pouvoir donné à JURQUET Didier), BONICEL Pascale (pouvoir donné à SALENDRES Jean-Sébastien), FERNANDEZ Florence (pouvoir donné à ROCHOUX Philippe), JACQUES Jérôme (pouvoir donné à LAFOURCADE Noël), DE SOUSA Guy, CASTAN Emmanuel (remplacé par SANS Jean-Pierre), CAYREL Jean-Claude (remplacé par PIGNOL Jean-Philippe), absents excusés.

(6 pouvoirs)

Pour mémoire - Suppléants : SEGUIN Pierre-Henri, PIGNOL Jean-Philippe, CASTAN Grégory, DAUBAN Charles, SANS Jean-Pierre, PRANLONG Rémi, MEYRUEIX Franck, RUIZ Marc, RODIER Matthieu, DUPUY Michel.

M. Jean FABRE a été nommé secrétaire de séance.

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

D22.038 : MICROFOLIES ET COORDINATION BIBLIOTHEQUES

Monsieur le Président rappelle au Conseil de Communauté les termes de la délibération D21.086 en date du 8 juillet 2021 par laquelle la CC ALCT a donné son accord de principe pour participer à « Microfolies ». Puis il donne la parole à Mme Suzanne BADAROUX, Vice-Présidente en charge de la Commission Culture, afin qu'elle présente l'avancement du projet de la microfolie.

Il est désormais acté qu'une microfolie itinérante sera mise en place sur le Département de la Lozère. La DRAC et le Département de la Lozère financent l'acquisition du matériel ainsi qu'une partie du fonctionnement de l'Association Num'n coop (cette dernière aura en charge la gestion opérationnelle). Madame la Vice-Présidente fait état, en outre, du travail de coordination qui a été mis en place au sein des bibliothèques du territoire de la CC ALCT.

Le Conseil de Communauté,

Après en avoir délibéré,

DONNE son accord pour participer au financement de l'opération « Microfolies à hauteur d'environ **450 € par semaine pendant une période de 7 semaines maximum,**

DONNE son accord pour participer au financement du projet de lecture publique (dans le cadre de la coordination des bibliothèques)

DECIDE d'inscrire ces dépenses au Budget Primitif 2022,

MANDATE Mme Suzanne BADAROUX, Vice-Présidente, pour suivre ce dossier et représenter la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN lors des réunions, et rendre compte de l'avancée de ces projets.

Pour copie certifiée conforme,

La Canourgue, le 30 mai 2022,
Le Président,

Communauté de Communes
AUBRAC LOT CAUSSES TARN
16, Quartier de Trémoullis
48500 LA CANOURGUE
Jean-Claude SALEIL